



e.p.s.m.d. de l'Aisne

**Établissement Public de Santé Mentale
Départementale de l'Aisne
02320 PREMONTRE**

**Marché A Procédure Adaptée
(Art. 28 CMP)**

**REGLEMENT de la CONSULTATION
(R.C.)**

**FOURNITURES 2015- 2016
DU MAGASIN GENERAL
EN PIECES DETACHEES AUTOMOBILE**

**Date et heure limite de remise des offres :
Le jeudi 09 avril 2015 à 11h00**

ARTICLE 1. : OBJET DU MARCHÉ

1.1. Objet

Fournitures 2015 - 2016 du magasin général en pièces détachées automobile.

1.2. Caractéristiques du marché

Les besoins sont exprimés avec une quantité prévisionnelle et peuvent varier suivant l'entretien des véhicules à effectuer. Toutes pièces non disponibles dans le délai de livraison prévu pourront être commandées chez un autre fournisseur.

1.3. Lieu de livraison

EPMSD de l'Aisne - 02320 PREMONTRE
Service : Magasin général

ARTICLE 2. : CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 Délai de livraison

Le titulaire aura 24H00 pendant les jours ouvrables, pour livrer le matériel à réception de la commande.

Les livraisons se feront au magasin général de l'EPMSD entre 7 h et 17 h pendant les jours ouvrables.

2.2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date de réception.

2.3 Délai d'exécution

Du 01 mai 2015 au 30 avril 2016.

2.4 Langue, Monnaie

Tous les documents seront rédigés en langue française - La monnaie sera l'EURO.

ARTICLE 3 : JUSTIFICATIFS A PRODUIRE

Les soumissionnaires doivent produire les pièces suivantes, datées et signées par lui:

A - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Une lettre de candidature (DC1)
- Une attestation sur l'honneur du candidat par laquelle il affirme qu'il ne tombe pas sous le coup des interdictions mentionnées à l'article 43 du code des marchés publics concernant les

liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

- Une attestation d'assurance

Les documents doivent être correctement renseignés **SANS OMISSION**, datés, signés par une personne ayant pouvoir d'engager la société et doivent comporter le cachet de la société.

B - DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE

Il est impératif de fournir un acte d'engagement(DC3).

Un bordereau de prix détaillé est à fournir au vu du détail précisé dans le Cahier des Clauses Particulières.

Le Cahier des Clauses Particulières ci-joint à accepter sans aucune modification.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Le soumissionnaire transmettra les documents administratifs ainsi que son offre dans une enveloppe unique.

Cette enveloppe sera adressée à :

E.P.S.M.D. de l'Aisne
Direction des Services Economiques, Logistiques et Techniques
02320 PREMONTRE

et portera les indications suivantes :

MAPA :
" Fournitures 2015 - 2016
du magasin général en pièces détachées automobile "
"Ne pas ouvrir"

La soumission devra être réceptionnée matériellement par l'E.P.S.M.D. de l'Aisne **au plus tard le jeudi 09 avril 2015 à 11 heures**. Seule la date de réception sera prise en compte pour établir le registre des dépôts.

Les soumissions seront :

- soit adressées par la poste sous pli recommandé avec avis de réception à l'adresse indiquée ci dessus.
- soit remises contre récépissé à la Direction des Services Economiques, Logistiques et Techniques de l'E.P.S.M.D. de l'Aisne - 02320 PREMONTRE, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limite fixées ci-avant ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

ARTICLE 5 : JUGEMENT DES OFFRES ET CRITERES D'ATTRIBUTION

Le candidat retenu aura un délai de 8 jours pour fournir les documents mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics, après réception du courrier recommandé l'informant qu'il est adjudicataire.

L'E.P.S.M.D de l'Aisne choisira l'offre la plus intéressante en tenant compte du critère pondéré suivant :

- Prix (100 %)

ARTICLE 6 : NOTIFICATION DES RESULTATS

La notification ou l'information aux candidats des résultats se fera conformément au Code des Marchés Publics.

ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS

EPSMD de l'Aisne
Monsieur VENET
Magasin général
02320 Prémontré
Tél : 03.23.23.66.52
Fax : 03.23.23.68.10

Le candidat déclare avoir pris
connaissance du dossier et
s'engage à respecter le contenu (*)

Établi à PREMONTRE, le 12 mars 2015

L'EPSMD de l'Aisne

(*) Date et Signature du candidat